

## COMITE CONSULTATIF DE LA HALLE A MAREE DU CROISIC

### Compte rendu de la réunion du 11 juin 2015

La réunion du comité consultatif des usagers du port du Croisic a eu lieu le jeudi 11 juin 2015 à 14h00 dans la salle de réunion de la criée sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan technique et financier 2014
2. Perspectives 2015
3. Situation des investissements
4. Avenant au barème et règlement intérieur
5. Question diverses

M. PALLADIN souhaite la bienvenue à la nouvelle présidente de la Saeml LOIRE-ATLANTIQUE PÊCHE ET PLASANCE nommée au cours de Conseil d'Administration du 01 juin dernier.

Après un tour de table de présentation , Mme MEIGNEN se présente, en soulignant qu'elle était très consciente des enjeux engagés et en assurant les présents de sa volonté de poursuivre avec eux les actions engagées en faveur d'un secteur économique important pour le Territoire.

#### 1. Bilan 2014

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et du Croisic en particulier arrêté au 31 décembre 2014.

Ce bilan fait ressortir une bonne année pour l'activité pêche avec en particulier au Croisic une progression de 12 % en tonnage et en valeur grâce, entre autres à une très bonne saison de langoustines et une progression des achats par internet qui représentent, en 2014, près de 20% du tonnage et 12 % de la valeur des ventes sous la criée.

Avec près de 4 millions d'euros de chiffre d'affaire, la langoustine reste le produit phare du Croisic qui conforte sa place de marché pour les produits vivants.

13 nouveaux poissonniers (+ 26 %) sont venus acheter en 2014 la production de 108 navires (+ 11 unités).

La discussion qui s'en suit porte sur les points suivants :

#### Personnels

Les pêcheurs soulignent le bon comportement du personnel de la criée, et souhaitent que la criée puissent s'assurer des services des jeunes employés actuellement en Intérim à plus long terme.

M. PALLADIN indique être conscient des difficultés soulevés par l'intérim sur le plan humain (encore que les agences d'intérim sont aujourd'hui de vrai employeurs à temps plein dans

certain cas) mais que les aléas de la production, l'organisation des ventes et les pics d'activité concentrés sur quelques heures le matin rendent le recours à l'intérim quasi obligatoire sous les criées.

Néanmoins, la Saeml a privilégié le recrutement d'agent ayant travaillé en intérim lors de ses dernières embauches et continuera à la faire lorsque l'horizon économique le permettra.

## 2. Perspective 2015

Le début d'année se passe très bien pour la criée du Croisic avec une progression à fin mai de 30 % en tonnage et de plus de 18 % en valeur par rapport à 2014 :

Résultats à fin : **Mai 2015**

2014	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	764	4 855	6,35
<i>La Turballe</i>	2 824	7 505	2,66
<b>Saeml</b>	<b>3 588</b>	<b>12 360</b>	<b>3,45</b>

% 2013	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	29,3%	18,3%	-8,5%
<i>La Turballe</i>	16,9%	8,1%	-7,5%
<b>Saeml</b>	<b>19,3%</b>	<b>11,9%</b>	<b>-6,2%</b>

Les achats à distance ont continué à progresser en ce début d'année :

### Analyses des achats à Distance

	Tonnage		Valeur	
	La Turballe	Le Croisic	La Turballe	Le Croisic
Jan	22,7%	57,5%	19,7%	47,9%
Fev	20,4%	48,0%	18,0%	40,9%
Mar	32,4%	29,5%	41,0%	33,2%
Avr	37,6%	31,7%	32,4%	28,8%
Mai	29,0%	22,2%	34,7%	30,8%
<b>2015</b>	<b>29,2%</b>	<b>24,6%</b>	<b>42,0%</b>	<b>34,8%</b>

Ces résultats ne doivent pas masquer le risque que l'absence de renouvellement des pêcheurs fait peser sur toute la filière. A cet égard M. PALALDIN mentionne l'initiative du groupement de gestion du Croisic qui cherche à mettre sur pied un armement de type coopératif comme à Lorient.

M. PALLADIN indique au comité que la Saeml soutient cette initiative et qu'il demandera à son Conseil d'Administration d'y contribuer financièrement pour le soutien aux installations dans les deux ports.

Par ailleurs M. PALALDIN informe le comité que la criée continue à chercher des pistes pour améliorer la vente des produits vivants aux acheteurs à distance. Des test sont en cours.

### **3. Point sur les investissements**

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements réalisés ou en cours dont :

#### ***Dragage du chenal***

M. EVAIN intervient pour demander où en est le dossier car aujourd'hui les navires ne peuvent plus entrer dans le port à grande marée basse.

M. PALLADIN l'informe que le dossier est toujours en traitement auprès des services de l'Etat qui viennent de nous réclamer des précisions sur certaines modalités des opérations (la note de réponse a été envoyé la semaine passée) . L'objectif est désormais de lancer les appels d'offre cet été pour un chantier d'ici la fin de l'année.

Ce dossier a été lancé début 2014 avec l'espoir de débiter les travaux en avril / mai 2015. Les retards de traitement n'ont pas permis de tenir ce planning.

#### ***Nettoyage du pont de la jonchère du Lenigo***

Le nettoyage du pont de la place du 08 mai a permis d'améliorer la courantologie dans cette partie du port.

#### ***Aménagement du quai Lenigo***

Le ponton devrait être installé d'ici la fin du mois de juin après un retard dû au non-respect du cahier des charges par le fournisseur.

Le financement du projet (180 K€) a été finalisé par un emprunt auprès de nos partenaires financiers.

Le tour de table pour les attributions des places est en phase finale. Priorité a été donnée aux occupants actuels du quai puis aux usagers en attente d'un changement de bassin.

#### ***Aménagement de la criée***

La chambre froide «appâts » est en cours de finition. Elle va permettre aux pêcheurs de stocker leur boëtte congelé et d'y accéder directement depuis l'extérieur du bâtiment (afin d'améliorer les normes sanitaires sous la criée). Les pêcheurs pointent le risque de vol et la nécessité de contrôler sévèrement les accès à ce local.

Toute l'installation froid de la criée (climatisation et chambres froides) sera désormais assurée par du gaz sans impact sur la couche d'ozone.

Les travaux d'amélioration de la criée se poursuivent normalement.

A fin 2014, la Saeml aura investi plus de 1.5 millions d'euros sur le port du Croisic.

#### **4. Avenants au barème**

Il est proposé au comité de se prononcer sur des modifications dans le mode de facturation de la glace qui est aujourd'hui vendue à perte.

Les pêcheurs font remarquer que le problème principal vient des poissonniers qui récupèrent de la glace sans être facturés.

M. LEGALL indique qu'il veille à facturer tous les mouvements de glace constatés, mais qu'à terme seule une distribution automatique de glace permettra de résoudre ce problème.

En accord avec le comité il est décidé de ne pas modifier le barème glace pour le moment et de revoir le mode de calcul pour 2016.

#### **5. Points divers**

##### *Police du port*

Une demande a été faite à la mairie du Croisic pour que leur garde assermenté puisse établir des constats qui serviront de base à la mise en action de la police du port opérationnelle depuis décembre 2014. Des procès-verbaux pourront désormais être établis contre les mauvais payeurs ou les auteurs d'infraction à la police du port directement par le Conseil Départemental.

##### *Poubelles sur l'aire de carénage*

M. Palladin rappelle que la gestion des poubelles sur l'aire de carénage est du ressort des utilisateurs de cette zone et non de la collectivité (mairie ou port). Les opérateurs de levage ont été informés qu'ils leur appartiennent de prévenir leurs clients. Un affichage clair va être mis en place par la Saeml.

##### *Elévateur Jonchère du Prince*

Le CD 44 est toujours décidé à trouver une solution pour l'exploitation de cet engin. La nouvelle équipe mise en place à l'issue des dernières élections départementales va reprendre le dossier et le faire avancer rapidement.

#### **6. Points soulevés par les usagers**

##### *Vente du dimanche*

Les pêcheurs ne souhaitent pas voir à la vente du dimanche des navires qui ne sont jamais présents sous la criée dans la semaine et qui viennent utiliser la particularité de la criée du Croisic au détriment des autres navires.

# LOIRE-ATLANTIQUE

## pêche et plaisance

↳ ***Cette demande sera mise en œuvre immédiatement et reprise dans le règlement intérieur lors de sa mise à jour***

### *Vente du lundi de pentecôte*

En réponse à une question des pêcheurs, M. LEGALL précise que cette vente a été organisée exceptionnellement pour éviter de se retrouver le mardi matin avec des poissons au retrait après un WE de trois jours. ***La criée du Croisic restera bien fermée le lundi matin.***

*Grille à bacs* : Le projet est toujours d'actualité mais a été retardé pour traiter les urgences.

### *Poissonneries*

L'autorisation d'accueillir des poissonneries à la criée a permis de louer des boxes vides mais à entraîner une escalade de publicité et de concurrence sur le port à laquelle la criée a décidé de mettre un terme en fixant pour toutes les poissonneries des règles d'affichage strictes. Une note est en cours de rédaction et sera transmise à tous les intéressés.

Aucun box n'étant plus disponible, le nombre de poissonneries n'augmentera pas. A ce jour seules deux poissonneries ont obtenu l'agrément des services vétérinaires pour opérer.

### *Réclamations*

Les pêcheurs réclament la stricte application des règles de réclamations qui ne doivent pas être prise en compte au-delà de deux heures après la vente.

### *Déclaration des apports*

Il est rappelé à tous les producteurs qu'il est de leur intérêt de communiquer le plus de détail possible sur leurs apports afin de donner des informations aux acheteurs à distance et de mieux valoriser leur production. Ceci permettra également un meilleur remplissage des bons de transport.

### *Vol de matériel*

Face à la recrudescence des vols de matériel, les pêcheurs réclament plus de surveillance vidéo et de contrôle des accès du port. A cet égard, M. PALLADIN leur indique qu'il est possible de suivre toutes les entrées avec badges qui peuvent être désactivés simplement depuis le bureau du port en cas de constat d'usage frauduleux.

*Usage du Fenwick* : Le matériel neuf ne doit être utilisé que par le personnel de criée afin de le maintenir en état.

### *Moules*

Les pêcheurs ont le sentiment que les barges mytilicoles font l'objet d'un traitement privilégié par le port. Ce que dément M. PALLADIN qui indique que ces navires doivent comme les autres

# LOIRE-ATLANTIQUE

## pêche et plaisance

respecter les règles du port en ce qui concerne leur rejet et que leur stationnement au Croisic s'est imposé faute de pouvoir les accueillir à La Turballe comme il l'auraient souhaité. Dès qu'une solution d'accueil sera mise en place à La Turballe ils libéreront les espaces actuels.

### *Cale de mise à l'eau*

Afin de rendre de l'espace aux pêcheurs sur la parking du 08 mai, pour leur permettre d'étendre leurs engins en période hivernale, **il est décidé de modifier les plots de délimitation du parking remorques afin de pouvoir réduire ce parking en hiver et retrouver la surface actuelle au printemps.**

### *Remarques du service vétérinaire*

Les services vétérinaires font état des remarques suivantes :

- ☞ Présence de ferraille dans l'ancienne zone détail
  - ☞ Ces ferrailles sont en cours de traitement et doivent à terme disparaître.
- ☞ La zone de réception des huiles est toujours problématique
  - ☞ Cette zone a fait l'objet de travaux de mise en sécurité (appréciés par les usagers) et les véhicules n'ont rien à y faire.
- ☞ Les poissonneries attirent des clients mais également leur chien.
  - ☞ Un affichage complémentaire va être apposé à l'entrée du port.

### *Questions écrites des usagers*

#### *Corrections sur le prix des langoustines*

Suite à une erreur sur des prix d'intervention, quelques lots de langoustines ont été facturés à un prix inférieur à celui fixé par LPDB. Une correction a dû être faite après la vente, ce qui a entraîné des écarts de marge pour certains acheteurs. Des dispositions ont été prises (contrôles croisés) pour que cette situation ne se reproduise plus.

#### *Disfonctionnement des enchères*

Des disfonctionnement des enchères ont été constatés depuis plusieurs semaines. Les usagers ayant le sentiment que les acheteurs à distance sont privilégiés.

M. PALLADIN apporte les réponse suivantes :

- 1. Le system informatique est conçu pour ne privilégier aucun acheteur en particulier. L'équité du système est la base même du logiciel qui n'équiperait pas des dizaines de criées de par le monde s'il en était autrement.**
- 2. Depuis l'apparition de ces disfonctionnements des rapports d'anomalies sont envoyés systématiquement à notre prestataire pour identifier les problèmes et les corriger**

- 3. Une nouvelle version des logiciel est en phase de mise en place pour régler ces problèmes.**
- 4. Les acheteurs peuvent participer à la vente en 4G du moment que leur connexion est de la même qualité que l'ADSL. Le système n'est pas perturbé par ce mode de connexion car il ne prend en compte les acheteurs qu'à leur arrivée sur le système de vente quel que soit leur mode de connexion à internet.**

La criée est extrêmement vigilante à ce que ce type de disfonctionnement soit traité le plus rapidement possible mais reste dépendante de ses prestataires.

*Aménagement extérieur de la criée (rampe) :* Elle a été prise en charge par la criée.

*Utilisation de la plateforme de livraison*

Certains usagers indécents continuent à utiliser cet équipement de livraison comme aire de stationnement au préjudice des autres usagers. Un rappel leur sera adressé.

La réunion s'est achevée à 16h00.